

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
(Conférence des présidents du mardi 1^{er} juillet 2025)

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
<u>Session extraordinaire</u> JUILLET MARDI 1^{er}		À 15 heures : - Ouverture de la session extraordinaire. - Questions au Gouvernement. - Votes solennels : • Pt Sénat programmation pour la refondation de Mayotte. ⁽¹⁾ • Pt org. Sénat Département-Région de Mayotte. ⁽¹⁾ - Motion de censure déposée par M. Vallaud et 65 députés (art. 49, al. 2, de la Constitution) : discussion et vote. ⁽²⁾	À 21 h 30 : - Pn Sénat faciliter le maintien en rétention (1148, 1640).
MERCREDI 2		À 15 heures : - CMP Pn lutter contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur (1460). - Suite Pn Sénat faciliter le maintien en rétention. - Pt Sénat établissement public du commerce et de l'industrie de la collectivité de Corse (1486, 1650).	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.

(1) Explications de vote communes.
(2) Le vote, d’une durée de 20 minutes, aura lieu dans les salons voisins de la salle des séances.

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
JUILLET JEUDI 3	À 9 heures : - Suite odj de la veille. - Pt Sénat transposition des accords nationaux interprofessionnels emploi des salariés expérimentés et évolution du dialogue social (1526, 1617).	À 15 heures : - Suite odj du matin.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
VENDREDI 4	À 9 heures : - Suite odj de la veille.	À 15 heures : - Suite odj du matin.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
LUNDI 7		À 15 heures : - Pn Sénat restitution d'un bien culturel à la République de Côte d'Ivoire (1350). ⁽³⁾ - Évén., CMP Pn renforcer le parcours inclusif des élèves en situation de handicap (1610). - Nlle lect. Pn mode d'élection des membres du Conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et Marseille (1247 rect.).	À 21 h 30 : - Suite Nlle lect. Pn mode d'élection des membres du Conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et Marseille. - Pn Sénat création d'un statut de l' élu local (136, 1603 2 ^e rect.). ⁽⁴⁾
MARDI 8		À 15 heures : - Questions au Gouvernement. - CMP Pn lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur (1652). - Vote solennel : Pn Sénat faciliter le maintien en rétention. - Suite Pn Sénat création d'un statut de l' élu local.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.

(3) Procédure de législation en commission.

(4) Examen des articles 3 bis, 6, 6 bis, 7, 14 bis, 21, 22, 24 bis, 27 bis et 28 en procédure de législation en commission.

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
JUILLET MERCREDI 9		À 15 heures : - Évén., CMP Pt Sénat programmation pour la refondation de Mayotte. (5) - Évén., CMP Pt org. Sénat Département-Région de Mayotte. (5) - Suite odj de la veille.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
JEUDI 10	À 9 heures : - Pt ratification conventions-cadres bureau à contrôles nationaux juxtaposés (847). (6) - Suite odj de la veille.	À 15 heures : - Suite odj du matin.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
VENDREDI 11	À 9 heures : - Suite odj de la veille.	À 15 heures : - Suite odj du matin.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.

(5) *Discussion générale commune.*
(6) *Procédure d'examen simplifiée.*